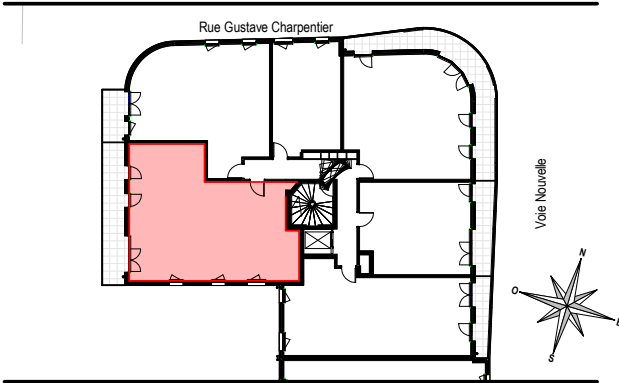




HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
N° A51 au 5ème étage

ENTREE	2.63 m²
SEJOUR - CUISINE	26.76 m²
CHAMBRE 1	12.17 m²
CHAMBRE 2	9.93 m²
CHAMBRE 3	12.21 m²
SDE	2.25 m²
SDB	5.99 m²
WC	2.14 m²
RGT	1.27 m²
DGT	3.97 m²

SURFACE HABITABLE TOTALE 79.32 m²

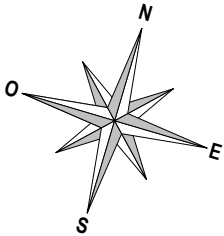
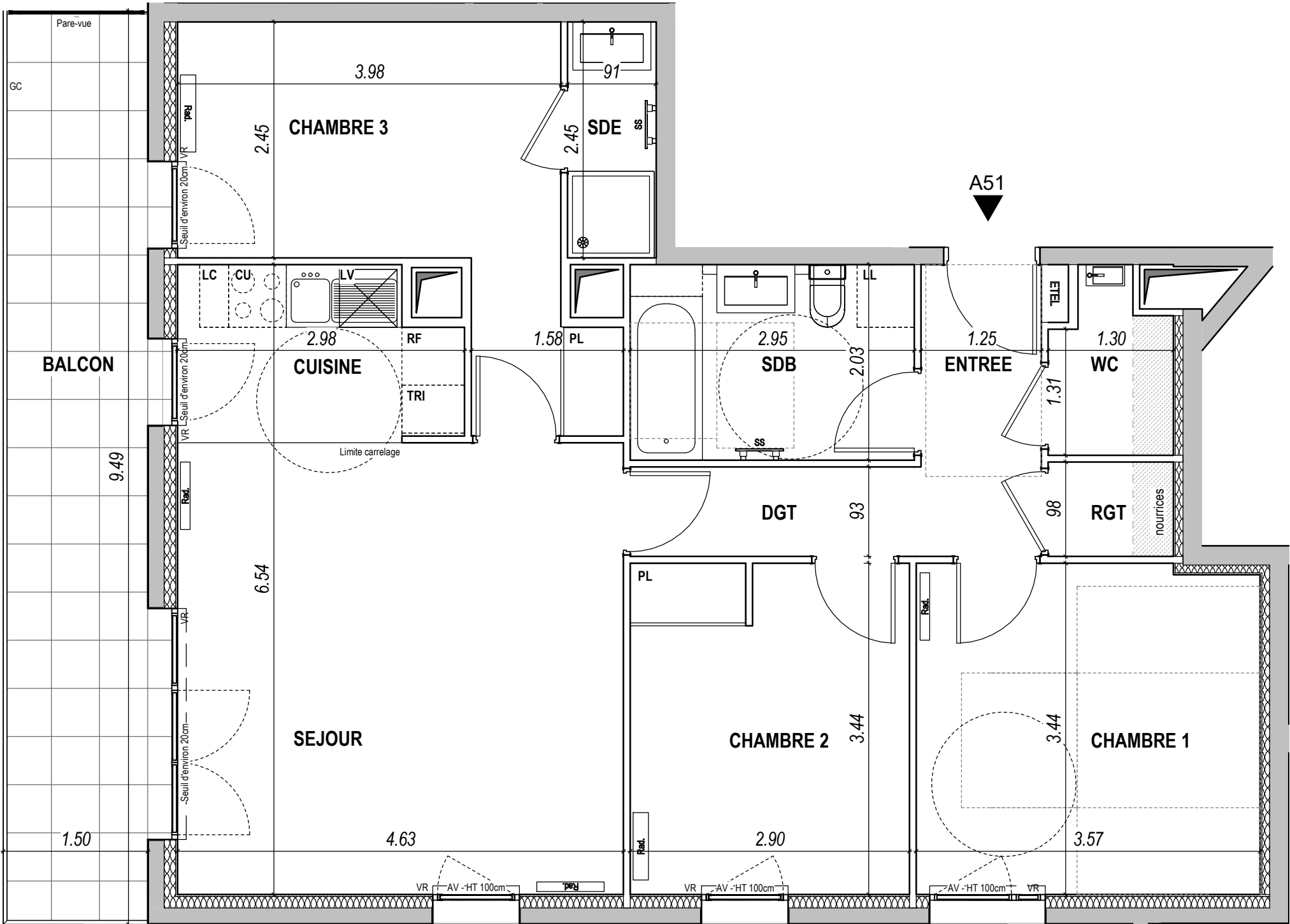
BALCON 13.81 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES 93.13 m²

LÉGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant	RAD	Radiateur
GC	Garde-corps	RF	Réfrigérateur
	Soffite / faux-plafond	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp. technique élect. du logement	LL	Lave-linge
PL	Placard	CUI	Cuisson
LC	Linéaire complémentaire	TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre

Indice
Echelle : 0 1 2 3



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques et sanitaires, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Le dessin des dalles sur plots des terrasses et balcons est indicatif.